

Formulaire de versement Taxe d'apprentissage

Votre société

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Code NAF/APE : n°Siret :

Contact taxe d'apprentissage

Nom/Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Votre taxe d'apprentissage

Je m'engage à verser tout ou partie de la taxe d'apprentissage
à l'UF Biologie de l'université de Bordeaux, au titre du solde
de la Taxe d'Apprentissage

Montant versé en euros (€) :

Numéro UAI de l'UF Biologie : 0331996R

À la formation et /ou discipline et nom de l'enseignant
suivant :



*Investir dans la formation,
investir dans l'avenir.*

*La taxe d'apprentissage est un levier essentiel
pour maintenir l'excellence de nos formations,
de la Licence au Master. Grâce à votre soutien,
nous formons chaque année des biologistes
aux compétences reconnues dans les domaines
des sciences biomédicales, des neurosciences,
de la nutrition, des biotechnologies, de la
bio-informatique, de l'écologie et de l'agronomie.
Grâce à votre soutien, nous équipons nos
32 salles de travaux pratiques avec du matériel
à la pointe, pour des compétences directement
transférables dans vos entreprises.*

*En versant votre taxe d'apprentissage
à l'unité de Formation Biologie de
l'Université de Bordeaux, vous participez
concrètement à la préparation des talents
scientifiques de demain. »*

Pr Frédéric Gévaudant

Directeur de l'Unité de Formation Biologie

Contact: UF Biologie

François Dole et Laurence Guillot

dir-a.biologie@u-bordeaux.fr

Campus Talence - Bât. B5

Allée Geoffroy Saint-Hilaire - 33615 PESSAC

En savoir +

<https://biologie.u-bordeaux.fr/>

Cette promesse de versement est à nous retourner

- soit par courriel à : dir-a.biologie@u-bordeaux.fr

- soit à : Université de Bordeaux - UF Biologie

Campus Talence - Bât. B5

Allée Geoffroy Saint-Hilaire - 33615 PESSAC

Taxe d'apprentissage

Pour la réussite de nos étudiants,

**investissons
ensemble
dans la qualité
de nos formations**

Nov. 2025 - université de Bordeaux - réalisation : direction de la communication - crédit photo couverture Gautier Dufau



Unité de formation
Biologie / université
de BORDEAUX

université
de BORDEAUX

Pourquoi soutenir la Biologie à l'université de Bordeaux

Nous formons vos futurs collaborateurs

- › Biotechnologies
- › Ingénierie cellulaire et moléculaire
- › Sciences Biomédicale (*cancérologie, physiopathologie, immunologie,...*)
- › Nutrition et agronomie
- › Bio-informatique
- › Transitions écologiques

Des formations reconnues et accréditées au cœur des enjeux sociétaux

L'unité de formation Biologie en chiffres :



2500
étudiants



165 enseignants
chercheurs



1 licence générale
Science de la vie
2 licences
professionnelles

12 masters



5 sites :
Bordeaux, Talence,
Agen, Arcachon,
Villenave d'Ornon



26 Laboratoires
de recherche associés



100 k€
d'investissement
chaque année

Comment nous utilisons votre taxe

Sorties sur le terrain



Comment verser votre taxe ?

Vous affectez votre solde de la taxe d'apprentissage via la plateforme SOLTéA, développée par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) :

1. S'inscrire à partir du mois de mai sur Net-Entreprises.fr pour obtenir les codes de connexion à SOLTéA
2. Désigner les bénéficiaires du solde de la taxe d'apprentissage
 - › Déclarer votre montant au titre de la masse salariale à l'Urssaf ou à la MSA via la DSN (Déclaration Sociale Nominative) en mai
 - › Sur SOLTéA : Choisir d'attribuer les fonds à l'UF Biologie, sur une ou plusieurs formations en renseignant le numéro UAI suivant : **0331996R**
3. Informer l'établissement en retournant la promesse de versement par mail : dir-a.biologie@u-bordeaux.fr